BULLETIN COMMUNAL

Octobre 2022

Mot du MAIRE

Chères Frohmuhloises, chers Frohmuhlois,

L'été qui s'achève a été, à plus d'un titre inquiétant, et semble annoncer une période de fortes turbulences.

Entre dérèglement climatique, crise économique et tensions géopolitiques, cette rentrée de septembre interroge.

Notre été caniculaire révélé par des cours d'eau asséchés et des forêts en feu marque assurément une nouvelle prise de conscience de la nécessité d'agir vite pour lutter contre le réchauffement climatique.

Au niveau de l'énergie : La crise géopolitique liée au conflit Ukrainien a les conséquences que l'on connait sur l'approvisionnement en gaz et la sécheresse a des conséquences sur la production d'électricité (baisse du débit des cours d'eau...).

Ces difficultés cumulées sont à l'origine, d'une part, de la hausse brutale des prix de l'énergie et, d'autre part, des probables risques de pénurie pour l'hiver prochain.

Selon, nos gouvernants, si l'hiver est rigoureux, des coupures de courant pourraient intervenir!

Nous devons donc tous, individuellement et collectivement, faire des efforts pour ne pas avoir à subir de telles mesures et même pour notre village de devoir réduire temporairement l'éclairage publique.

Notre commune a engagé les travaux de rénovation du logement de l'ancienne mairie. Bâtiment qui sera reconnu BBC, visant ainsi à diminuer la consommation énergétique. Ce qui nous a permis de bénéficier des aides complémentaires. Ce logement sera disponible à la location au courant du printemps 2023.

Afin que notre village reste animé, nous vous proposons de nouvelles manifestations qui auront lieu au courant de cet automne. Vous les trouverez dans le calendrier détaillé des pages suivantes de ce bulletin.

Je vous souhaite, à toutes et à tous un automne agréable.

Votre maire.

Didier FOLLENIUS

Cimetière



La Toussaint approche à grand pas.

Les familles vont nettoyer et fleurir les tombes de leurs défunts.

Pour la propreté des lieux, je vous encourage à déposer les plantes naturelles dans l'espace prévu à l'extérieur du cimetière. Pour les autres déchets (plastique), une poubelle est située à proximité.

Nos amis les chiens



Les aboiements intempestifs

L'article R1334-31 du code de la santé publique dispose que le propriétaire du chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs.

Il est du devoir de chaque propriétaire d'éduquer son animal afin de faire en sorte que les aboiements de son chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage tant en journée que la nuit.

Prochaines manifestations



<u>Samedi 22 octobre</u> à partir de 19h00 au foyer communal, la traditionnelle « soirée WAEDELE » organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers.

<u>Lundi 31 octobre</u> à partir de 17h15, **soirée Halloween**. A tous les petits monstres du village, RDV à 17h15 sur la place du Lavoir pour défiler dans les rues, afin de récolter des friandises et jeter des sorts.

<u>Samedi 26 novembre</u> à 20h00 se produira en concert à l'église le quatuor de cuivres Opus 4. Ils joueront airs d'opéra, musiques connues et airs de fin d'année dans une ambiance bon enfant.

Veuillez d'ores et déjà vous réservez cette date. Nous comptons sur vous.

Noël des aînés



Dimanche 4 décembre, fête de Noël

Depuis de nombreuses années, la rencontre des Seniors à l'approche de Noël se tient à Puberg.

Les deux municipalités ont décidé de reconduire ensemble cet après-midi avec déjeuner qui aura lieu celle année :

Le dimanche 4 décembre 2022 à la salle des fêtes de Puberg.

Les invitations parviendront aux intéressés très prochainement.

Pompiers



Comme à l'accoutumée, les pompiers passeront dans le village le 11 novembre prochain pour vous proposer la vente de leur traditionnel calendrier. Merci de les recevoir cordialement et généreusement, nous avons besoin d'eux.

Nous lançons un appel à tous les volontaires qui souhaiteraient rejoindre leurs rangs, vous pouvez contacter monsieur Michel DANN (06 84 81 65 24)

Chasse

La société de chasse de la FIXENMUHLE, locataire de notre lot de chasse, nous informe de l'organisation des battues sur le lot communal et domanial aux dates suivantes :

12 - 26 novembre 2022,

3 - 11 - 17 - 26 décembre 2022,

7 - 14 - 21 - 29 janvier 2023,



Des chasses en battues auront également lieux les :

- 21 22 octobre 2022
- 2 3 décembre 2022,
- 14 15 janvier 2023,
- 28 29 janvier 2023,



en forêt domaniale entre FROHMUHL, HINSBOURG et PUBERG

Des panneaux de signalisation seront mis en place, alors évitez de vous promener en forêt sur les lots où il y aura ces battues. Soyez vigilants, il y va de la sécurité de tous.

